



LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Avril 2010 – n°53

SOMMAIRE

« EUROPE 2020 : UNE STRATÉGIE SANS MÉMOIRE NI MOYENS ».....P.2

Bruno VEVER

LES « TICS DURABLES » : UN NOUVEAU DEFI POUR L'UNION EUROPEENNE ?P.5

Marine DUBOST





« EUROPE 2020 : UNE STRATÉGIE SANS MÉMOIRE NI MOYENS »

Bruno VEVER
Secrétaire Général

Il y a dix ans, sous le coup d'une embellie inespérée de la conjoncture, le Conseil européen de Lisbonne adoptait une vaste stratégie assignant à l'Europe l'ambition bien téméraire de devenir en 2010 l'économie du savoir « la plus dynamique et la plus compétitive du monde ».

Beaucoup d'objectifs chiffrés et non chiffrés furent alors fixés, concernant la recherche, l'accès aux financements, l'emploi, la formation, la protection sociale, l'équilibrage des budgets publics et même la simplification administrative. Faute d'un esprit et de moyens communautaires plus affirmés, on s'en remit pour l'essentiel à une approche dite de «coordination ouverte », reposant sur le bon vouloir de chacun et l'émulation de tous.

Chaque année, un « Conseil européen de Printemps » fit le point sur les progrès de cette stratégie. Allait-on récolter les fruits espérés ? Un temps, certains Etats membres comme les pays nordiques, l'Irlande ou l'Espagne, affichèrent des succès encourageants, avant que la crise ne remette tout en cause. Quant à la plupart des autres, comme à l'Union européenne prise dans son ensemble, ils restèrent de façon constante, et sans attendre le coup de grâce de la crise, loin des objectifs fixés.

A l'échéance de 2010, il était devenu cruel pour les pays européens de rappeler les engagements de Lisbonne. On n'avait pas même débloqué un brevet communautaire en panne depuis quarante ans. Bel exemple d'un dynamisme qu'on voulait donner en modèle au monde ! La Commission aurait pu s'appuyer sur ce constat d'échec pour proposer clairement de rebondir sur de nouvelles bases. Mais elle n'a pas osé le faire.

Le bilan des dix années écoulées a été expédié à la sauvette en février dans un document de travail des services de la Commission qui paraît slalomer dans un champ de mines, ménageant chèvre et chou et se gardant de citer aucun pays, excepté deux graphiques sur l'emploi et sur la recherche. A lire ces fonctionnaires à défaut des commissaires, il n'y a ni responsables ni coupables dans la situation européenne de 2010, mis à part la crise bien sûr.

La communication « Europe 2020 » présentée le mois suivant par la Commission Barroso ne connaît dès lors qu'une seule référence et un seul point de départ : la crise. Sa stratégie 2010-2020 ne comporte aucun rappel, aucun bilan et aucune leçon de la précédente stratégie de Lisbonne, reléguée comme on l'a vu aux débats d'experts. Seul aveu d'un échec aussi cinglant que non assumé : alors que l'ambition était il y a dix ans de conquérir la première place, elle est aujourd'hui d'« agir pour éviter le déclin ». On appréciera le chemin parcouru.

La nouvelle stratégie Europe 2020 vise « une croissance intelligente, durable et inclusive », avec un éventail de sept priorités dénommées « initiatives phares », assez proches de celles de Lisbonne moyennant un accent renforcé sur l'accès aux ressources et l'environnement. A nouveau, des objectifs chiffrés et non chiffrés sont avancés.



Mais quel crédit leur accorder quand on constate que la Commission européenne continue de s'en remettre pour l'essentiel aux méthodes de bonne volonté mutuelle qui ont déjà échoué ? On ne fait pas de bonne politique avec de bons sentiments et la Commission aurait été mieux inspirée de tirer au moins trois constats des déboires d'une stratégie 2000-2010 qui ne fut coopérative que dans le verbe et jamais dans l'action.

Premier constat : l'échec de la stratégie de Lisbonne a bien montré les limites d'une coopération volontaire et autonome entre vingt-sept Etats. Sans rénovation de cette coopération avec des règles communes plus incitatives et mieux respectées, impliquant au besoin une conditionnalité des aides, et sans relance d'une approche communautaire aujourd'hui trop effacée, l'Europe ne disposera pas des outils nécessaires à son redressement économique.

Second constat : les dysfonctionnements de cette stratégie de Lisbonne déjà trop distendue ont été aggravés par les réactions essentiellement nationales des vingt-sept face à la crise, en raison surtout des attitudes des grands Etats membres à commencer par l'Allemagne et le Royaume-Uni. Chacun a refinancé dans son coin « ses » banques et « ses » entreprises. Et la Commission a bien tort de paraître se satisfaire d'un soi-disant « plan européen de relance » affiché l'an passé face à la crise, mais qui n'a de plan, d'européen et de relance que les noms, comme un couteau sans manche auquel manquerait la lame !

Troisième constat : face à la concurrence globalisée de puissances émergentes qui ne cessent de progresser et de marquer des points quand nous ne cessons de discourir et de reculer en subissant des délocalisations croissantes, avec une zone euro elle-même fragilisée faute de gouvernance commune, les Européens ont déjà perdu dix ans. Ils n'ont plus dix nouvelles années à perdre dans un nouvel échec qui, sans changement de pied et de rythme, apparaît déjà programmé.

Ces trois constats, la Commission a malheureusement renoncé à les faire, et le Conseil européen des 25-26 mars, cajolé par cette Commission dans le sens du poil, ne l'a pas contredite. Les vingt-sept ont ainsi donné un large aval à des objectifs clonés sur ceux que la stratégie précédente n'a pas su atteindre, et sur des approches de bonne volonté mutuelle qui ont clairement échoué. L'Europe de 2010 s'est fixé une curieuse ligne de conduite pour affronter l'avenir : on ne change pas une stratégie qui perd !

Une mise en garde dissonante s'est pourtant fait entendre, certes en dehors des cercles de Bruxelles, mais avec l'autorité que donne une longue pratique de l'Europe et une vision privilégiée du monde d'aujourd'hui. Les Européens étant aujourd'hui sept à se partager la représentation de l'Europe au G20, le directeur général de l'Organisation Mondiale du Commerce Pascal Lamy leur a conseillé d'y parler « d'une seule bouche » sur chaque point à l'ordre du jour s'ils veulent être entendus ! On y verra, outre l'encouragement donné à Herman Van Rompuy, une critique enfin claire, explicite et pertinente des divisions actuelles de l'Europe.

Suivre un tel conseil supposerait bien sûr une toute autre stratégie politique et économique de la part de l'Europe, tirant enfin la leçon des effets désastreux du chacun pour soi. A l'heure d'aujourd'hui, on reste loin d'en prendre la direction. Mais qui sait vraiment de quoi demain sera fait ? Au cours des dix prochaines années, les pressions croissantes de la concurrence globalisée et les effets décapants de la crise économique obligeront sans doute l'Europe à ces



remises en cause indispensables que ni la Commission ni le Conseil européen n'osent engager aujourd'hui.

En attendant, on peut toujours rêver d'un autre monde où le président de la Commission européenne se déciderait à tenir aux Etats membres le langage du directeur général de l'OMC, et où le directeur général de l'OMC obtiendrait des siens des pouvoirs analogues à ceux d'un président de la Commission européenne ! Peut-être en 2020 ?



LES « TICS DURABLES » : UN NOUVEAU DEFI POUR L'UNION EUROPEENNE ?

Marine DUBOST
Chargée de mission

Du haut de ses 12 millions d'emplois, les télécommunications sont un secteur stratégique de l'économie européenne. Face au géant américain et aux ambitions chinoises, l'Europe doit pour se distinguer, apporter sa plus-value au secteur. Les « TIC durables » semblent remporter la mise. Les « TIC durables » ou les écotechniques de l'information et de la communication s'attachent à diminuer l'empreinte environnementale des TIC de leur mise sur le marché à leur destruction.

L'enjeu est à la fois environnemental et économique. Les TIC sont de plus en plus gourmands en énergie. Il s'agit désormais de réduire leur coût tout en augmentant leur performance. Les économies d'énergie sont devenues la préoccupation première des constructeurs informatiques. Cette réduction des dépenses a pris le pas sur la loi de Moore. Cette règle résumait l'évolution informatique au doublement tous les deux ans, du nombre de transistors des microprocesseurs. Aujourd'hui la plus-value des constructeurs sur leurs concurrents ne se situe plus seulement au niveau de la puissance des machines, mais sur une combinaison alliant puissance et réduction des coûts énergétiques. Cette préoccupation est partagée par les ménages qui souhaitent réduire leurs factures, par les entreprises qui espèrent ainsi améliorer leur image au nom de leur « responsabilité sociétale » et enfin par les administrations et collectivités locales soucieuses d'appliquer l'agenda 21.

D'après le rapport « Développement Eco-responsable et TIC (DETIC) » du Conseil Général de l'industrie, de l'énergie et des Technologies¹ : « la consommation des TIC atteint un ordre de grandeur de 13% de la consommation électrique française et croît environ de 10% par an ». Le constat est à peu près semblable chez nos voisins européens.

Les TIC durables semblent destinés à un avenir prometteur. Récemment Peugeot s'est rapproché du réseau social facebook, afin que ses clients puissent payer et réserver un véhicule à distance en auto-partage. Le recours à facebook pour encourager le covoiturage donne une image éco-responsable au groupe. Les émissions de gaz à effet de serre peuvent être également réduites grâce à l'utilisation de logiciel intelligent. Une entreprise grenobloise a par exemple équipé des conteneurs à déchets de capteurs autonomes. Ces derniers envoient par ondes radio leur niveau de remplissage. Le logiciel de l'entreprise enregistre les informations émises par les capteurs et adapte la fréquence des tournées de relevage en conséquence. Ceci permet de diminuer le nombre de déplacements inutiles et ainsi réduire les émissions de CO2.

¹ Rapport « Développement Eco-responsable et TIC (DETIC) », Ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi, septembre 2009.



Ces innovations dans le secteur des TIC ne se feront pas sans politiques incitatives. Au-delà des programmes de financement de projets innovants, il s'agit d'encourager les entreprises européennes à adopter un comportement éco-responsable en créant des éco-comparateurs technologiques afin que le consommateur soit à même de choisir les produits les plus respectueux de l'environnement. Nouvelles technologies et développement durable ne doivent plus être des expressions antonymes.

EUROPE & ENTREPRISES

Association loi 1901
Maison de l'Europe de Paris
35 rue des Francs Bourgeois
75004 Paris
Tel
Mail : entreprise_europeenne@yahoo.fr
Site web: www.europe-entreprises.com

Pour recevoir un dossier sur Europe & Entreprises, contactez le secrétariat de l'association en envoyant votre carte de visite au siège de l'association, en téléphonant au :0630419909 ou en envoyant un mail à entreprise_europeenne@yahoo.fr

Président, Directeur de la Publication :

Philippe Laurette
Rédaction : entreprise_europeenne@yahoo.fr
Rédacteur en chef : Olivier Boned
(boned.olivier@neuf.fr)
Rédactrice en chef adjointe : Marine Dubost
Editorialiste : Bruno Vever
Production : Europe & Entreprises

Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.

